

Principes d'utilisation de la salle commune du quartier la Combaz (Rue de la Combe 11C), Gland

Généralités : Mission de lien social

La salle commune a pour but de contribuer au dynamisme du quartier en permettant aux habitant·es de se rencontrer facilement, régulièrement et gratuitement ! La salle est ainsi mise prioritairement à disposition des activités collectives favorisant le lien social et la vie de quartier. Les groupes de travail pour penser l'organisation de ces activités passent également en priorité.

En l'absence de réservation, les habitant·es du quartier de la Combaz peuvent accéder à bien plaisir à la salle pour un usage non privatif (collectif) : tout le monde est bienvenu pour y travailler (espace de coworking), lire un livre ou se rencontrer (espace calme).

La salle est mise à sa disposition gratuitement pour toutes les activités collectives du quartier. Son utilisation se fait sous la responsabilité d'une personne connue des administrateurs de la salle. Cette personne se charge d'annoncer l'utilisation de la salle sur le site <https://lacombaz.ch> et de gérer la réservation.

Location pour des logements adaptés avec accompagnement (LADA) et activités de la Référente sociale de la Fondation Belle-Saison

La salle est réservée tous les jeudis jusqu'à 17h pour les activités des locataires des LADA organisées par la référente sociale. Les locataires des LADA peuvent de plus réserver la salle gratuitement à titre privé. La marche à suivre pour ces réservations est la même que pour les autres locations privées (voir ci-dessous).

Locations privées

La salle peut être louée pour les habitant·es du quartier pour des fêtes privées à caractère familial (anniversaires, baptêmes, etc.). Une finance d'entretien de CHF 20.- est demandée pour chaque location privée.

Toutes les plages horaires qui ne sont pas occupées par des activités collectives ou associatives peuvent être réservées à des fins privées. Les disponibilités sont visibles sur le site <https://lacombaz.ch>. La demande de location se fait également sur cette plateforme. Les locations privées doivent être demandées au moins une semaine avant la date de réservation désirée.

Règles de vie et fonctionnement

Tous les usagers de la salle s'engagent à respecter le règlement de la salle, ainsi que les consignes d'utilisation et de nettoyage. Celles-ci se trouvent sur le site internet <https://lacombaz.ch> et dans l'armoire de nettoyage.

Contacts pour la gestion de la salle

Le comité de l'association « Vie à la Combaz » désigne les administrateurs en charge de la gestion de la salle. Ceux-ci peuvent être contactés à l'adresse quartier@lacombaz.ch.

La référente sociale des logements LADA peut être contactée en s'adressant à la Fondation Belle-Saison : info@bellesaison.ch.